

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 26 (1969)
Heft: 10

Artikel: Le sport, un phénomène social I
Autor: Jeannotat, Y.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sport, un phénomène social I

Le cancre aux bras noueux et l'intellectuel souffreteux ne sont pas morts. La société moderne possède pourtant des moyens efficaces de former des hommes équilibrés: les méthodes pédagogiques hautement raffinées permettent aux intellectuellement faibles d'acquérir les connaissances nécessaires à leur réussite professionnelle; la culture physique et le sport donnent aux plus brillants esprits les assises nécessaires à la survivance biologique dans un monde pollué dans ses éléments vitaux: l'air et l'eau.

L'Homme par excellence est celui dont les qualités physiques et intellectuelles se situent sur un même palier et au niveau le plus élevé, soudées entre elles par une attitude morale irréprochable.

L'humanité tout entière est gratifiée d'un droit fondamental, d'un droit universel: le droit au bonheur relatif ! Or, le bonheur n'est concevable que dans la vie intense et dans la connaissance: le corps au service de l'esprit !

Bien sûr, les incompatibilités que la civilisation moyenâgeuse occidentale a fait naître entre les activités physiques et celles de l'esprit persistent encore et, dans bien des milieux, on redoute aujourd'hui comme hier les compromissions.

En voici deux exemples fort éloquentes: il y a quelques années, l'important mouvement de masse germanique qui groupe plusieurs millions d'adhérents sous l'appellation de «sport-bund» — alliance sportive — avait invité un éminent économiste et sociologue allemand à développer, devant ses membres, un thème traitant de l'importance du sport dans la société moderne. Avec mépris, il refusa, alléguant l'impossibilité qu'il y a, pour un intellectuel, d'aborder un sujet «dont on sait — je cite — qu'il sert les plus bas instincts de l'homme.»

Plus près de nous, réaction presque identique d'une personnalité haut placée de notre pays* à la question

Un droit universel: le droit au bonheur! Vivre avec intensité dans la connaissance et dans la joie.



qu'on lui posait de savoir s'il ne serait pas recommandé d'organiser le sport helvétique selon des méthodes d'étatification et ce qu'il pensait du sport en tant que moyen d'entente et de rapprochement entre les peuples, il eut cette réponse laconique et cruelle: «Il n'appartient pas aux convenances qu'un homme investi des fonctions qui sont les miennes se préoccupe de répondre à des questions à caractère humoristique !»

Le sport et la société

Et pourtant, il n'est plus possible d'ignorer ni même de négliger l'importance des remous sociaux que le sport soulève à travers le monde, remous d'autant plus larges et généralisés que les moyens d'information sont plus perfectionnés.

Dimanche après dimanche, des centaines de milliers de personnes fréquentent les stades. Des millions d'auditeurs et de téléspectateurs suivent avec passion les concours les plus divers à la radio et à la télévision.

Lorsque les vainqueurs des Jeux rentrent dans leur pays, on les reçoit comme des héros, on les porte en triomphe par les rues de la ville; les chefs d'Etat les invitent et leur remettent les plus hautes décorations.

La presse accorde à l'événement sportif une place très importante et les éditions du lundi doublent fréquemment leur tirage pour satisfaire la curiosité des admirateurs et des adulateurs de champions !

«Du lever au coucher, écrit Roger Debaye, tout est dominé, écrasé par le sport. C'est le sujet majeur des conversations: pendant la toilette, pendant le repas, pendant le repos», avant le travail, après le travail, et si souvent aussi... pendant le travail, partout, toujours !

Ce tourbillon prend progressivement une telle ampleur, qu'il n'est pas exagéré d'affirmer, que le phénomène sportif représente, de nos jours, un levier parmi les plus puissants de la vie économique et politique. C'est que, autour des acteurs, autour des champions, autour de l'équipe, s'est mise en place toute l'immense machine qui va se servir de leurs succès et de leur notoriété pour les exploiter au profit d'intérêts personnels ou de groupe. D'où cette situation assez paradoxale que le sport — qu'il ne faut pas confondre avec l'éducation physique — d'activité non directement utilitaire, provoque, dans son sillage, d'importantes perturbations où s'entremêlent les spéculations commerciales les plus vastes et les entreprises propagandistes souvent susceptibles de modifier dans des proportions inattendues, les réactions de l'opinion face aux problèmes d'ordre public.

Sport et éducation physique

On mélange souvent sans discernement aucune éducation physique et sport. Or, ces deux activités, même si elles restent complémentaires dans une certaine mesure, sont foncièrement différentes dans les buts qu'elles se proposent.

Le sport, pour autant qu'on entende par cette appellation une activité hors profession, correspond à peu près à l'idée qu'on se fait, dans le domaine esthétique de l'«art pour l'art». «Etre fort pour être fort, écrit Brisson, produire un effort pour l'effort, c'est le contraire de l'acte utilitaire» au sens premier de l'expression. Ce qui ne veut pas dire que les influences de cet acte ne puissent être ou néfastes ou bénéfiques, et



Etre fort pour être fort, c'est le contraire de l'acte utilitaire: c'est ce qu'on appelle le sport! Acte empreint d'une incessante volonté de dépassement.

même matériellement rentable ! Mais, elles jaillissent de source et portent sur l'entourage — spectateurs, exploitants, etc. — plutôt que sur les acteurs. «Le sport, écrit Pierre Frayssinet, se présente comme une activité sans lien avec la réalité utilitaire. Nous ne nions pas que la course à pied, par exemple, puisse contribuer à fortifier la santé; le cœur d'un coureur de fond, et ses poumons, sont plus élastiques que ceux d'un bureaucrate casanier, mais ils ne le sont pas davantage après un temps record qu'après un simple entraînement». Et pourtant, cette volonté de dépassement, c'est l'essence même du sport !

«Thierry Maulnier, ancien athlète de classe et éminent écrivain remarque fort justement: «Bien sûr, on peut faire en sorte que le sport serve à quelque chose: à fortifier la race, à accroître la proportion de ceux qu'on déclare aptes pour le service, à moraliser ou à démoraliser, à épanouir l'individu ou à l'abrutir. Mais il est de lui-même inutile !» On fait du sport comme on joue d'un instrument, pour l'enivrante jouissance qu'il nous donne du monde et de lui-même.

L'éducation physique, c'est tout autre chose !

L'éducation physique ne peut être remplacée par le sport et le sport ne saurait être réduit à l'éducation physique.

Et pourtant, les liens qui les unissent sont étroits. Cependant, alors que le sport est une sorte d'aboutissement qui permet de «jouer» de son corps, pour le plaisir, après l'avoir amené à maturité, la culture physique,

elle, sort de la conception inutile que nous avons attribué au sport. La culture physique est nécessaire au sain développement physiologique et anatomique, comme l'étude est indispensable à l'acquisition de la culture. La définition de la culture physique n'a plus de rapport avec le «être fort pour être fort» qui caractérise le sport, mais elle se rapprocherait bien plutôt de la devise hébertiste: «Etre fort pour être utile !»

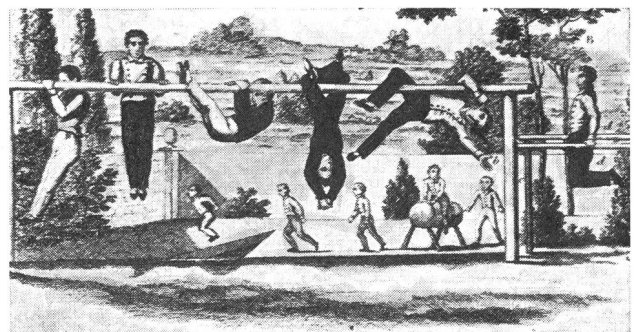
Nous admettons donc que, puisque la culture physique est nécessaire, il est logique qu'on la rende obligatoire, et ceci, dans une proportion qui réponde au but recherché. Or, personne ne me contredira si j'ose affirmer qu'elle occupe encore la dernière place dans presque tous les programmes d'enseignement. Je ne dis pas «une place égale», mais bien «la dernière» ! Alors, s'il est vrai que l'activité physique moderne connaît et prend chaque jour une ampleur de plus en plus marquée, c'est dans sa forme compétitive qu'il faut en chercher les retentissements, à cause de ses répercussions politiques et économiques et non dans sa forme de base qui touche pourtant au domaine éducatif, moral ou tout simplement préventif.

Mais en fait, le Monde, l'Europe, la Suisse en particulier, en un mot: la Société, est loin d'être une société sportive au sens le plus profond du terme. Bien que l'idée de démocratisation du sport soit acquise, le sport de masse est délaissé sitôt qu'il échappe à un rendement profitable à l'Etat ou à l'entreprise privée. L'encouragement pur et simple du sport dans l'idée profonde d'un humanisme parfait intéresse peu de monde !

Le Français Jean Borotra expose, dans l'importante étude qu'il entreprit en 1962, sous l'égide de Haut Comité des Sports, tous les avantages sociaux et les nécessités d'ordre biologique qu'il y a à ce que le sport, jadis luxe des privilégiés, se démocratise, non pas théoriquement, mais pratiquement, et le plus rapidement possible.

Or, le point de départ de cette évolution, remarque Jean Meynaud, est l'intégration du sport dans les activités obligatoires des jeunes — le sport étant compris, ici, dans le sens d'initiation à partir de l'éducation physique —, le caractère d'obligation étant justifié par le bien de l'individu. Cette forme de pratique imposée ne saurait trouver de milieu plus favorable que l'école. On sait suffisamment bien que l'action entreprise sur l'école sur la jeunesse, sur la «prime-jeunesse» surtout, aussi bien en ce qui concerne la formation intellectuelle que l'éducation morale, physique, ou que l'initiation sportive, encore, a des répercussions prolongées et conditionne grandement le comportement général de l'être humain dans la société, dès le jour où il est appelé à y jouer un rôle. Comme elle s'efforce d'inculquer aux enfants puis aux adolescents l'art de bien parler, d'écrire correctement, de calculer sans dé-

Culture physique aux engins vers 1840.



faillance, l'Ecole a aussi pour mission de leur enseigner l'art de vivre en bonne harmonie avec ce corps qui est leur premier compagnon et avec lequel ils ne pourront jamais cesser de composer. Comme le grain de sable dans l'engrenage rend le machiniste nerveux, inquiet, et incertain, l'indisposition physiologique et le manque de maîtrise physique peuvent agir d'une façon décisive sur l'attitude de l'individu au sein du groupe dont il devient, dès son entrée dans la vie publique, une cellule agissante. Faut-il rappeler, ici, les résultats



Départ d'une course à pied, catégorie écolier. Ils ne sont pas assez pour que filles et garçons partent séparément! Les autres? Où sont-ils?

stupéfiants obtenus, en France, et en Suisse aussi, dans les rares essais qui y ont été tentés, par le système d'enseignement dit du «Mi-temps» ou «Tiers-temps» pédagogique et sportif? En plus de la réussite purement scolaire toujours aussi bonne et souvent meilleure, même, que celle des classes traditionnelles, cette méthode a eu l'avantage de procurer à ceux qui ont connu la chance d'en bénéficier, la force et la mobilité physique, l'adresse et la virilité, l'audace et la volonté, le fair-play aussi, en deux mots: l'équilibre et le bonheur relatif! La grande majorité des êtres humains y sont d'ailleurs prédisposés. Et pourtant, il y en a bien peu qui le connaissent.

Ceux qui taillent une grosse tête à nos enfants sans se soucier et souvent au détriment de leur bien-être général, sont condamnables. Nous sommes responsables de la génération montante comme nos pères furent responsables de la nôtre. La contestation est un éclatement de protestation. La mèche ne s'allume pas seule!

Nos enfants ne marchent presque plus; ils ne jouent plus, dans les villes, du moins, car ils ne leur restent ni place ni loisirs suffisants. Et l'Ecole, aussi paradoxal que cela puisse paraître, au lieu de chercher à équilibrer et à compenser les effets désastreux du confort et du modernisme, exige des élèves des travaux à domicile toujours plus nombreux, charge ses programmes des matières souvent bien inutiles et place fatalement les deux ou trois heures de «gymnastique» théoriquement obligatoire en fin de liste.

Combien de nous réalisent que les écoliers de sept à quinze ans ont à leur disposition moins de temps libre que la plupart des adultes? Lorsqu'un garçonnet, une fillette ont de la peine à suivre le programme établi, qu'ils ne comprennent rien à l'allemand, pas grand-chose aux mathématiques, on les oblige à prendre des leçons particulières; mais, lorsque, déformés par le mauvais matériel, ils sont atteints de scoliose, de troubles respiratoires ou de tics nerveux, on se contente de les plaindre; on surcharge les salles d'attente des médecins, sans se préoccuper, dans la majeure partie des cas, des causes qui ont occasionné ces troubles.

Il n'y a pas si longtemps, j'étais le témoin d'un petit incident qui illustre bien ma pensée: une jeune fille était renvoyée de l'école parce que ses chaussures étaient mal cirées. Raison discutable mais justifiable en fin de compte. Dans le même établissement, pourtant, on interdit aux élèves du sexe féminin de se servir des douches ultra-modernes, après la leçon de culture physique, leçon qu'elles doivent suivre dans leurs vêtements de jour!

Je crois avoir déjà parlé, aussi, de ce petit village, quelque part dans la campagne suisse, dépourvu de toute installation sportive. Un après-midi, le jeune instituteur se permet de creuser, dans le préau, avec ses élèves, une fosse de réception qui leur permette de pratiquer le saut en longueur dans des conditions à peu près normales. Trois jours ne s'étaient pas écoulés qu'un membre de la Commission scolaire s'en venait intimer l'ordre au maître audacieux de réparer immédiatement «les déprédations causées dans la cour de l'école». «De notre temps, expliquait-il, nous n'avions pas besoin de ces «trucs»-là. Pourquoi ne pourrait-on pas s'en passer aujourd'hui encore?».

Les inadaptés et les délinquants de demain, comme ceux d'aujourd'hui et ceux d'hier, préparent d'autres jours de vengeance, car ils deviendront, comme le sont ceux d'aujourd'hui et comme l'étaient ceux d'hier, conscients, dans leur déchéance physique et morale, d'être les victimes d'une certaine injustice!

Bien sûr, l'Ecole n'est pas seule en cause! Elle est la piste d'envol. Au moment où cesse son action, elle doit être relayée par l'entreprise ou l'Université, qui se trouvent, ainsi chargée de responsabilités particulières, puisqu'il leur revient d'achever — pour autant qu'elle ait été amorcée — l'éducation physique et sportive des apprentis, des jeunes travailleurs et des étudiants.

Les Universités — nous en avons abondamment parlé — sont conscientes de l'importance que peut avoir le sport sur la réussite des études. D'autre part, on s'affronte actuellement au niveau politique, pour savoir s'il est possible d'introduire la gymnastique en tant que branche obligatoire, dans le cycle de la formation professionnelle. On peut constater avec plaisir, d'ailleurs, que certaines Maisons importantes ont pris les devants en organisant, à titre privé, cette formation complémentaire, dans le cadre de l'Entreprise elle-même.

Ces initiatives — et ce n'est que justice — ne sont pas entièrement désintéressées. Les patrons en bénéficient, à la longue, autant, sinon plus, que les apprentis, car ce perfectionnement de la condition physique favorise une meilleure production:* prévention contre les accidents, accroissement de la productivité, diminution des cas de maladie. Indirectement, cette pratique reste aussi une oeuvre à caractère éducatif.

Il est d'ailleurs assez étonnant de constater que cet aspect du sport soit encore si peu compris, chez nous, et n'ait pas été exploité dans des proportions plus considérables. Il y a bien longtemps que, dans d'autres pays, certes dans les pays de l'Est surtout, l'heure de sport a été incorporée au programme journalier de l'ouvrier. Rendue obligatoire, elle est, bien entendu, rémunérée au même titre que les heures de travail. Ce procédé, tout en donnant aux travailleurs l'impression qu'on effectue à son égard un acte de générosité et de préoccupation sociale, rapporte largement son prix à la direction de l'Entreprise par le taux plus élevé et la meilleure qualité de la production, qui en sont les résultantes immédiates.

* Citation à disposition sur demande!

(A suivre)